

APPEL À COMMUNICATIONS

*Les pratiques de l'écrit dans les abbayes cisterciennes (XII^e-milieu du XVI^e siècle).
Produire, échanger, contrôler, conserver.*

Colloque international

**Troyes (centre de congrès) – Abbaye de Clairvaux
28, 29 et 30 octobre 2015**

Annonce

La vitalité des recherches sur l'histoire cistercienne ne s'est pas démentie dans les dernières décennies. Si les travaux portant sur les institutions, l'art, l'architecture ou l'économie n'ont cessé d'enrichir nos connaissances, de nouvelles perspectives ont été dégagées, par exemple à l'occasion de la célébration du neuvième centenaire de la fondation de Cîteaux, sur la tension entre unanimité et diversité dans l'Ordre et ses composantes. Par ailleurs, les spécialistes du monde cistercien n'ont pas été insensibles au dynamisme du thème de « l'écrit » : en témoignent les nombreuses monographies, achevées ou en cours, de chartriers cisterciens (Cîteaux, Clairvaux, Fontfroide, Morimond, Pontigny, Reigny, Vaucelles, etc. pour se borner à quelques exemples français), ou bien l'attention portée aux pancartes monastiques, documents longtemps réputés spécialité cistercienne, ou encore les recherches fécondes faisant dialoguer actes de la pratique et manuscrits de bibliothèques, à l'image de la rencontre organisée en novembre 2012 par la Médiathèque du Grand Troyes (*Les cisterciens et la transmission des textes, XII^e-XVIII^e siècles*).

Dans ce contexte, la célébration en 2015 du neuvième centenaire de la fondation de Clairvaux donne l'occasion de soumettre la diversité du monde cistercien au prisme de ses productions d'écriture, en resserrant l'examen sur l'écrit « pragmatique ». Ce colloque se focalisera sur l'écrit diplomatique, administratif et de gestion, sans exclusion des incursions dans les domaines comptable, épistolaire ou liturgique. Le périmètre de l'étude englobera les monastères cisterciens d'hommes et de femmes dans l'ensemble de l'Occident entre le XII^e et le milieu du XVI^e siècle.

Trois axes de réflexion sont proposés, sous forme de questions susceptibles d'aiguiller les chercheurs intéressés.

Axe n° 1 : Produire (foyers de production)

Les abbayes cisterciennes sont généralement considérées comme des lieux de production de l'écrit. Mais ont-elles toutes un atelier d'écriture ? Délèguent-elles une part de la production hors de l'établissement (à un autre monastère, à une autorité ecclésiastique incontestée) ? Produisent-elles pour autrui ?

Lorsqu'il existe, à quoi sert l'atelier d'écriture ? à produire uniquement des manuscrits (liturgiques et commémoratifs, théologiques, historiques, etc.) ? ou bien également des chartes, des documents administratifs, comptables et fonciers ? ou seulement les documents d'écriture pragmatique ? Dans l'évaluation de cette activité, il serait intéressant de se pencher sur le partage des tâches entre les moines (rédacteur de chartes, cartulariste, copiste de

manuscrit, comptable), sur leur formation, sur l'évolution de leurs compétences et de leurs techniques au fur et à mesure de leur production.

Les abbayes de femmes disposent-elles des mêmes moyens que les abbayes d'hommes en matière de production d'écrits ? Ont-elles les mêmes objectifs ? Quelles relations peut-il exister entre abbayes de femmes et abbayes d'hommes dans ce domaine ? Quels sont les institutions et les référents (membres de chapitres, prêtres, etc.) susceptibles de leur fournir conseils pratiques et spécialistes ?

Axe n° 2 : Encadrer et échanger (normes et usages d'écriture)

On s'interrogera sur l'existence de normes internes à l'Ordre en matière d'écriture. Discerne-t-on des styles ou des usages propres à un foyer d'écriture ou à une filiation ? Des formulaires (de lettres, d'actes, de contrats, etc.) ont-ils été repérés, au sein de l'Ordre ou de tel établissement ? Des actes ou autres documents d'archives servaient-ils de référence et d'exemple ?

L'écrit cistercien exerce et subit des influences dans et hors de l'Ordre. Comment les usages se développent-ils ? Comment s'exercent les influences ? Qu'en est-il des héritages (par exemple en cas de prise en main d'une abbaye par l'ordre de Cîteaux) ? Dans quelle mesure la singularité d'une production diplomatique est-elle liée à son environnement local ou régional ?

Quel est, selon les époques, le poids de l'environnement et des grands producteurs d'actes (papes, évêques, chapitres, notaires) ? Quelles relations les cisterciens ont-ils entretenus avec les rédacteurs d'écrits seigneuriaux ? Quel rôle ont joué les conflits de l'Ordre avec les laïcs, les séculiers ou d'autres abbayes dans l'évolution de la production cistercienne ?

Axe n° 3 : Contrôler et conserver (manipulation et outils de la mémoire)

La mémoire cistercienne est-elle sous influence de légendes fondatrices ? Est-elle sous contrôle ? Existe-t-il un besoin de recréer le passé ? Quels décalages trouve-t-on entre les pratiques des abbayes-mères et celles des abbayes créées plus tardivement ? Comment l'écrit documentaire absorbe-t-il les récits des origines, le souvenir des fondateurs et des donateurs ? Inversement, quelle utilisation les chroniques cisterciennes et les livres de commémoration font-ils des chartes ? Cet usage de la mémoire documentaire a-t-il eu des répercussions sur la conservation du chartrier ?

Usages, pratiques et conservation de l'écrit parviennent-ils à forger l'identité d'un établissement ou même de l'Ordre tout entier ?

Quelle est la place de l'écrit manipulé, du « faux » cistercien ?

Quel est l'intérêt porté aux archives ? Quel est l'impact des réformes sur la production et la conservation des archives ? Existe-t-il des formes de compilation privilégiées : bullaires, pancartes, *libri traditionum*, cartulaires, inventaires ? Peut-on connaître ou évaluer la part du chartrier éliminée ou transcrite en recueils ?

Les approches faisant intervenir des sources cisterciennes diversifiées ou de provenance variée seront appréciées, ainsi que les comparaisons entre les productions documentaires cisterciennes et celles de leur environnement proche. Les études portant sur des pratiques d'écriture autres que celles visées par le colloque seront écartées, de même que, de manière générale, toute thématique qui ne serait pas mise en relation directe avec la problématique de l'écrit documentaire et de gestion.

Colloque international organisé par le Conseil général de l'Aube à l'occasion des célébrations du 9^e centenaire de la fondation de l'abbaye de Clairvaux (1115-2015), en partenariat avec l'Université de Reims Champagne-Ardenne/Centre d'études et de recherche en histoire culturelle (CERHiC) et l'École pratique des hautes études.

Modalités pratiques

Les propositions de communications (une demi-page) sont à adresser impérativement avant le mercredi 15 janvier 2014 à :

Marie-Hélène MORELL, Ingénieur d'études, CERHiC,
Bâtiment Recherche
UFR des Lettres et Sciences Humaines
57, Rue Pierre Taittinger
51096 Reims Cedex
Téléphone/Télécopie : 03.26.91.36.75
Courriel : mh.morell@univ-reims.fr

Durée des interventions : 30 minutes.

Comité d'organisation

- Direction des Archives et du Patrimoine de l'Aube : **Arnaud BAUDIN, Nicolas DOHRMANN, Claudie ODILLE**
- Université de Reims-Champagne-Ardenne/CERHiC : **Marie-Hélène MORELL**

Comité scientifique

- **Laurent MORELLE**, président du comité scientifique, directeur d'études à l'École pratique des hautes études
- **Arnaud BAUDIN**, docteur en histoire, directeur adjoint des Archives et du Patrimoine de l'Aube
- **Ghislain BRUNEL**, conservateur en chef du patrimoine aux Archives nationales (Paris, département du Moyen Âge et de l'Ancien Régime)
- **Patrick DEMOUY**, professeur d'histoire médiévale à l'Université de Reims Champagne-Ardenne
- **Marlène HÉLIAS-BARON**, docteur en histoire, professeur d'histoire, chargée de cours à l'Université de Dijon

- **Jean-François NIEUS**, chercheur qualifié du Fonds national de la recherche scientifique (F.R.S.-FNRS, Belgique) et professeur à l'Université de Namur (Académie de Louvain)
- **Michel PARISSE**, professeur émérite de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- **Dominique STUTZMANN**, chargé de recherches à l'Institut de recherche et d'histoire des textes (CNRS)
- **Laurent VEYSSIÈRE**, conservateur général du patrimoine, chef de la Délégation des patrimoines culturels à la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (Ministère de la Défense).

L'édition des actes du colloque interviendra en 2016.

Mots-clés

Ordre de Cîteaux – Diplomatique – Occident – Scriptorium – Écrit – Production – Contrôle – Conservation